

**Les
5 axes
marqueurs**

**Transports
et
mobilités**

I. Transports et mobilités

Faciliter et sécuriser les déplacements dans la commune et l'Agglomération en développant de façon volontariste les solutions alternatives à la voiture particulière.

- Favoriser et développer les déplacements collectifs et doux.
- Engager une action forte en faveur de la mobilité cycliste.
- Développer les chemins de randonnées sur la commune.

Favoriser et développer les déplacements collectifs et doux

- Optimiser et sécuriser les cheminements (individuels et collectifs).
- Favoriser l'accès aux transports en commun (bus, covoiturage, ...).
 - Adapter les circuits (lieux, fréquence).
 - Permettre le transport des vélos.
 - Informer et relayer l'information (site communal, lettre d'information...).
- Créer ou participer à la mise en place d'une plateforme informative (numérique) sur les transports collectifs, partagés, doux, en lien avec les projets de l'agglomération GMVA.

Engager une action forte en faveur de la mobilité cycliste

- Assurer la continuité des voies cyclistes de la commune.
- Mettre en place une signalétique adaptée.
- Implanter et sécuriser les parkings à vélos sur la commune.
- Développer les liaisons cyclistes vers Vannes (notamment) dans le cadre du projet de plan de circulation de l'agglomération GMVA.

Développer les chemins de randonnée sur la commune

- Engager, en concertation avec les agriculteurs, l'ouverture des chemins dont certains contours ont été discutés dans le cadre de l'agenda 21.
- Établir les liaisons opportunes avec les sentiers existants dont la voie du Tro Breiz.
- Soutenir le projet de développement des chemins de randonnée de l'Agglomération GMVA.
- Mettre en place les signalétiques adaptées.